

## Ecole de musique du Pays-d'Enhaut – Assemblée générale du 10 novembre 2021 Salle de Paroisse – Château-d'Oex

---

Présences : Sylvie Lenoir (présidente), Boris Fringeli (directeur), Anne Fatio, Susanne Germann, Valérie Daenzer, Nathalie Testa (secrétaire), Barbara Schopfer (Municipalité de Rossinière), Stéphane Henchoz et Jean-Claude Racine (Jurifid Sàrl)

Excusé : Maximilien Stauber (représentant des Municipalités)

Il est 20h15 lorsque Sylvie Lenoir, présidente, ouvre l'assemblée générale. Elle remercie les personnes présentes et salue la représentante de la Municipalité de Rossinière. Elle annonce l'ordre du jour qui est statutaire.

### 1. Procès-verbal de l'assemblée générale 2020

Le procès-verbal est disponible sur le site internet ou chez la secrétaire. La modification principale figurant sur le PV est l'augmentation de la cotisation annuelle à CHF 50.- afin de combler le manque récurrent de liquidités. Cette assemblée s'est tenue par voie écrite au vu de la situation sanitaire. Le procès-verbal est approuvé à la majorité.

### 2. Rapport d'activité de l'année 2020/2021

La présidente donne la parole au directeur pour son rapport.

Le directeur relève l'obligation de déplacer la production de la comédie musicale aux 20-21-22 mai 2022. En revanche, un concert de groupes rediffusé sur YouTube a pu avoir lieu. Le nombre d'élèves a diminué mais la tendance est heureusement inversée pour l'année 2021-2022. Certains des élèves de l'Ecole de Musique ont eu le privilège de participer à un Kiosque à Musiques ainsi qu'à une aubade pour le Conseil Fédéral. Les auditions et les examens ont pu se dérouler avec succès. A noter que tous les élèves sujets à un examen l'ont réussi, avec au minimum la mention « bien ».

Un grand merci est adressé aux Communes pour la mise à disposition des locaux.

Le directeur relève à quel point la musique peut équilibrer une vie. De ce fait, l'école va de l'avant de façon tout à fait sereine.

C'est avec la maxime « Quiconque aime la musique ne peut jamais être tout à fait malheureux. » que le directeur clôture son rapport.

### 3. Rapport de la présidente

C'est avec enthousiasme que la présidente relève les différents événements qui ont pu se dérouler pendant l'année malgré la situation actuelle inédite. La présidente remercie sincèrement les élèves, les parents et les professeurs pour leur motivation et la qualité de leur travail.

### 4. Présentation des comptes 2020/2021

Nathalie Testa présente les comptes. Le bénéfice net se monte à Fr. 149.02. L'augmentation de la cotisation annuelle mentionnée plus haut ainsi que la participation à l'action Welqome QoQa ont permis la réalisation d'un exercice équilibré. Le nouveau capital s'élève à Fr. 64'853.47.

## **5. Rapport de la fiduciaire**

Au nom de Jurifid Sàrl, M. Racine lit son rapport très détaillé. Il a obtenu les explications souhaitées par la comptable et relève la bonne tenue des comptes. Ledit rapport propose à l'assemblée d'accepter les comptes 2020/2021 tels que présentés et d'en donner décharge à la responsable.

## **6. Acceptation des comptes 2020/2021**

Les comptes sont acceptés à l'unanimité par l'assemblée et décharge est donnée au comité et à la comptable.

## **7. Divers et propositions individuelles**

### ***40<sup>e</sup> anniversaire***

Initialement prévue en automne 2019, l'Ecole de Musique se réjouit de présenter la comédie musicale, composée par Raphaël Sudan, en mai 2022. Au niveau des participants, passablement de modifications sont à relever. Des élèves ont démissionné ou sont devenus grands ! Le rôle phare tenu initialement par Sylvie Beaud sera assuré par Estelle Mottier. Une séance est prévue le 20 novembre prochain, principalement avec les acteurs. Dès janvier 2022, les répétitions vont reprendre. Le comité encourage vivement chacun à chanter dans le chœur, la participation étant ouverte à tous les enfants dès la 4<sup>e</sup> P, qu'ils soient membres ou non de l'Ecole de Musique. La trame de la comédie est présentée mais le suspense est conservé ! Le comité se réjouit d'accueillir un public nombreux en mai prochain !

### ***Message de Mme Barbara Schopfer***

Mme Schopfer remercie l'Ecole de Musique pour son investissement. Elle relève l'importance de la musique, en particulier dans notre région périphérique.

La présidente remercie les différents intervenants et clôt l'assemblée à 20h55.

Nathalie Testa – 10 novembre 2021